

# PANORAMA DE L'UNION EUROPÉENNE



Union européenne

# QU'EST-CE QUE L'UNION EUROPÉENNE?

## DES EUROPÉENS UNIS DANS LA DIVERSITÉ

L'Union européenne (UE) est une famille de pays démocratiques européens décidés à œuvrer ensemble à la paix et à la prospérité. Il ne s'agit pas d'un État destiné à se substituer aux États existants, mais l'Union européenne va plus loin que toute autre organisation internationale. En fait, c'est une organisation unique en son genre. Les États qui la composent ont mis en place des institutions communes auxquelles ils délèguent une partie de leur souveraineté, afin que les décisions sur des questions spécifiques d'intérêt commun puissent se prendre démocratiquement au niveau européen.

L'Union européenne plonge ses racines historiques dans la Seconde Guerre mondiale. L'Europe recherchait alors un modèle d'intégration qui la mettrait à jamais à l'abri d'une telle folie meurtrière et destructrice. L'idée a été lancée par Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, dans son discours du 9 mai 1950. Cette date, l'«anniversaire» de ce que nous appelons aujourd'hui l'Union européenne, est célébrée chaque année comme la Journée de l'Europe.

Au début, la coopération portait essentiellement sur les échanges commerciaux et l'économie mais, aujourd'hui, l'Union européenne aborde bien d'autres thèmes qui concernent directement notre vie de tous les jours.

L'Europe est un continent caractérisé par de nombreuses traditions et langues différentes, mais aussi par des valeurs communes. Ce sont ces valeurs que défend l'Union européenne en instaurant une coopération toujours plus étroite entre ses peuples, en renforçant l'unité tout en préservant la diversité et en faisant en sorte que les décisions soient prises le plus près possible du citoyen.

Dans le monde de plus en plus interdépendant qui sera celui du XXI<sup>e</sup> siècle, le citoyen européen devra plus que jamais coopérer avec des peuples d'autres pays, dans un esprit de curiosité, de tolérance et de solidarité.

Commission européenne  
Direction générale de la presse  
et de la communication  
Publications  
B-1049 Bruxelles

Manuscrit achevé en avril 2003

© Communautés européennes, 2003  
Reproduction autorisée



Office des publications  
*Publications.eu.int*

NA-46-02-638-FR-D



## L'EURO — UNE MONNAIE UNIQUE POUR LES EUROPÉENS

L'euro est le nom de la monnaie unique européenne qui a été mise en circulation le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Le symbole de l'euro est €.

L'euro a remplacé les anciennes devises nationales de douze pays de l'Union européenne: la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et la Finlande.

Avec une seule monnaie, il est plus facile de voyager et de comparer les prix. De plus, la monnaie unique crée un environnement économique stable propice aux affaires, à la croissance et à la compétitivité de l'Europe.

## LIBERTÉ DE MOUVEMENT

Vous pouvez voyager, étudier et travailler où vous le désirez dans les quinze pays de l'Union européenne, si vous êtes citoyen européen. L'Union européenne œuvre sans relâche au renforcement de la liberté de circulation, nouveau droit fondamental des citoyens, et à la suppression de toute forme de discrimination fondée sur la nationalité.

Dans la plupart des pays de l'Union européenne, vous pouvez voyager sans devoir vous munir d'un passeport et sans devoir vous soumettre à des contrôles aux frontières. Vous pouvez acheter ce que vous voulez et rapporter vos achats chez vous, à quelques exceptions près toutefois.

L'Union européenne ne décide pas de ce que vous devez apprendre à l'école, mais elle veille à ce que vos qualifications éducatives et professionnelles soient dûment reconnues dans les autres pays de l'Union européenne. Les actions de l'Union européenne visent à faciliter l'accès de tout citoyen à la formation, dans son pays et à l'étranger, grâce à des partenariats, à des programmes d'échanges et à la suppression des obstacles administratifs. Plus d'un million de personnes ont utilisé des programmes de l'Union européenne, tels qu'Erasmus par exemple, pour poursuivre leurs études et leur développement personnel dans un autre pays européen.

## MAINTIEN DE LA PAIX

Une guerre entre des pays de l'Union européenne n'est plus imaginable aujourd'hui, en raison du processus d'unification qui s'est développé entre ces pays au cours des cinquante dernières années. Forte de ce succès, l'Union européenne œuvre de plus en plus au maintien de la paix et de la stabilité dans les pays voisins.

L'Union européenne désire prévenir les conflits. Elle est le principal donneur d'aides financières dans les régions troublées du monde. Elle mène de nombreuses actions de rétablissement et de maintien de la paix, et elle soutient de nombreux projets destinés à favoriser la démocratie et le respect des droits de l'homme.

Afin que les pays de l'Union européenne soient en mesure de parler d'une seule voix et d'agir à l'unisson sur la scène internationale, l'Union développe une politique étrangère et de sécurité commune, et envisage de renforcer la coopération dans le domaine de la défense.

## UN ESPACE DE LIBERTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE

Nous voulons tous vivre en sécurité. Certains problèmes de nature à menacer notre vie quotidienne dans notre environnement immédiat ont des origines internationales, et les pays d'Europe s'efforcent de les combattre ensemble. Ces problèmes sont le terrorisme international, le trafic et la consommation de stupéfiants, le trafic d'êtres humains et l'exploitation illégale de femmes d'origine étrangère dans les réseaux de prostitution. Les pays de l'Union européenne sont déterminés à combattre ces maux à tous les niveaux par l'adoption de règles communes et par l'instauration d'une coopération entre leurs services de police et de douane et leurs autorités judiciaires.

L'Union européenne joue également un rôle en matière de droit d'asile et de politique migratoire. Elle garantit le respect du droit d'asile. Dans le même temps, elle tente de coordonner les politiques des États membres à l'égard des réfugiés et d'attaquer le problème à la racine en contribuant à la lutte contre la pauvreté et à la prévention des conflits dans les pays d'exode potentiel.

## MOINS DE FRONTIÈRES: PLUS D'EMPLOIS!

La sauvegarde de l'emploi en Europe et la création de nouveaux emplois sont deux des tâches principales de l'Union européenne. L'industrie européenne ne sera pas en mesure d'offrir plus d'emplois si les conditions économiques ne sont pas propices. C'est précisément à l'instauration de telles conditions que travaille l'Union.

En créant un marché unique sans frontières intérieures et une monnaie unique – l'euro –, l'Union européenne a déjà dynamisé considérablement les échanges commerciaux et la création d'emplois en Europe. Une stratégie européenne de l'emploi a été adoptée dans le but de rendre la croissance plus créatrice d'emplois, et d'emplois de meilleure qualité. Cette création d'emplois passera par la recherche, la formation et l'éducation, l'acquisition d'un esprit d'entreprise, l'adaptabilité aux nouvelles méthodes de travail et l'égalité des chances pour tous.

Un tiers du budget total de l'Union européenne est consacré aux Fonds structurels, qui ont pour objet de promouvoir la croissance et la création d'emplois dans les régions moins favorisées, de manière à assurer une répartition plus équitable des richesses en Europe.

## UNE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION POUR TOUS

Dans un monde aux mutations technologiques rapides, l'Union européenne s'emploie de plus en plus activement à aider la recherche européenne à atteindre l'excellence scientifique. L'Union européenne finance des projets entrepris par des centres de recherche, des universités et l'industrie dans toute une série de secteurs couvrant l'éventail complet de la technologie moderne.

Les efforts tendent essentiellement à orienter la recherche et l'innovation vers des objectifs socio-économiques précis comme la création d'emplois et l'amélioration de la qualité de la vie. Les priorités de l'Union européenne en matière de recherche portent notamment sur les sciences de la vie, la nanotechnologie, l'espace, la qualité des aliments, le développement durable et la société de la connaissance.

L'Union européenne tente également de créer des conditions propices à l'application concrète des nouvelles technologies dans notre vie de tous les jours. C'est grâce aux décisions de l'Union européenne sur les normes techniques des «GSM» que les Européens sont aujourd'hui les leaders mondiaux de l'utilisation et de la fabrication des téléphones mobiles.

## L'ENVIRONNEMENT

# EST NOTRE PRÉOCCUPATION À TOUS

L'Union européenne a un rôle particulier à jouer dans la protection de l'environnement car la pollution ne connaît pas de frontières. Il serait bien difficile de résoudre de nombreux problèmes environnementaux en Europe sans l'adoption de solutions communes.

C'est la raison pour laquelle l'Union européenne a adopté plus de deux cents directives sur la protection de l'environnement, qui sont appliquées dans tous les États membres. La plupart de ces directives visent à prévenir la pollution de l'air et de l'eau et à encourager l'élimination des déchets. La surveillance des processus de production dangereux et la conservation de la nature sont d'autres préoccupations majeures. L'Union européenne souhaite que les transports, l'industrie, l'agriculture, la pêche, l'énergie et le tourisme soient organisés de manière à pouvoir se développer sans détruire nos ressources naturelles, autrement dit dans un contexte de développement durable.

Notre air est déjà plus propre depuis que l'Union européenne a décidé, dans les années 1990, de doter toutes les voitures de catalyseurs et de ne plus ajouter de plomb à l'essence.

En 1993, l'Union européenne a créé l'Agence européenne pour l'environnement, établie à Copenhague. Cette agence rassemble des informations sur l'état de notre environnement et permet ainsi d'appuyer les mesures et les dispositions législatives de protection sur des fondements solides.



# LE PARLEMENT EUROPÉEN: LA VOIX DES CITOYENS

Le Parlement européen est l'émanation démocratique des peuples d'Europe. Directement élus tous les cinq ans, les membres du Parlement européen siègent non pas par nationalité, mais par affinité politique. Actuellement, il y a sept groupes qui reflètent, chacun, l'idéologie politique du parti national auquel chaque membre appartient. Certains membres ne sont liés à aucun groupe politique. Lors des élections européennes de juin 1999, près de 30 % des membres élus étaient des femmes.

Les fonctions principales du Parlement européen sont:

- examiner et adopter la législation européenne sur un pied d'égalité avec le Conseil grâce à son pouvoir de codécision;
- approuver le budget de l'Union européenne;
- exercer le contrôle démocratique sur les autres institutions de l'UE, avec possibilité de créer des commissions d'enquête;
- approuver de grands accords internationaux tels que l'adhésion des nouveaux États membres à l'UE et des accords d'association ou de commerce entre l'UE et des pays tiers.

Le Parlement européen a créé le prix Sakharov, qui est décerné, chaque année, à une personne ou à un groupe qui s'est illustré dans la défense des droits de l'homme dans le monde.

À l'instar des parlements nationaux, le Parlement européen dispose de commissions parlementaires chargées de problèmes particuliers (relations extérieures, budget, environnement, etc.). Grâce à l'une d'elles – la commission des pétitions –, les citoyens européens ont la possibilité de soumettre des pétitions directement au Parlement européen. Le Parlement élit le Médiateur européen, qui enquête sur les plaintes de citoyens pour mauvaise administration dans l'UE.

[www.europarl.eu.int](http://www.europarl.eu.int)



*Pat Cox  
est le président  
du Parlement européen.*

# LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE: LA VOIX DES ÉTATS MEMBRES

Le Conseil de l'Union européenne – autrefois le Conseil de ministres – est le principal organe législatif et décisionnel de l'UE. Il réunit les représentants des gouvernements des États membres que vous élisez au niveau national. C'est le forum dans lequel les représentants de votre gouvernement peuvent défendre leurs intérêts et conclure des compromis. Ils se réunissent régulièrement au niveau des groupes de travail, des ambassadeurs, des ministres ou, lorsqu'il s'agit de décider des grandes orientations politiques, au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, c'est-à-dire du Conseil européen.

Le Conseil, en collaboration avec le Parlement européen, fixe les règles régissant toutes les activités de la Communauté européenne (CE), qui constitue le premier pilier de l'Union européenne. Il s'occupe du marché intérieur et de la plupart des politiques communes et communautaires, et garantit la liberté de circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux.

En outre, le Conseil est le principal responsable des deuxième et troisième piliers de l'Union, c'est-à-dire de la coopération intergouvernementale dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune ainsi que dans ceux de la justice et des affaires intérieures. Cela signifie, par exemple, que vos gouvernements respectifs travaillent ensemble pour combattre le terrorisme et le trafic de stupéfiants sur le territoire de l'UE. Ils unissent leurs forces pour parler d'une seule voix dans les affaires extérieures, assistés par le haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune.



[ue.eu.int](http://ue.eu.int)

*Javier Solana,  
le visage de la diplomatie européenne,  
haut représentant pour la politique étrangère  
et de sécurité commune.*

# LA COMMISSION EUROPÉENNE: LE MOTEUR DE L'UNION

La Commission européenne accomplit une grande partie du travail quotidien nécessaire au fonctionnement de l'Union européenne.

Elle élabore les propositions de nouvelles lois européennes, qu'elle soumet au Parlement européen et au Conseil. La Commission veille à la bonne exécution des décisions de l'UE et supervise la manière dont les fonds européens sont dépensés. Elle veille également au respect des traités européens et du droit communautaire.

La Commission européenne se compose de vingt hommes et femmes (plus en 2004), assistés dans leur tâche par quelque 24 000 fonctionnaires. Le président est choisi par les gouvernements des États membres de l'UE et doit être approuvé par le Parlement européen. Les autres membres sont désignés par les gouvernements des États membres, en concertation avec le président entrant, et doivent également être acceptés par le Parlement. La Commission a un mandat de cinq ans, mais elle peut être contrainte à la démission par le Parlement.

La Commission agit indépendamment des gouvernements des États membres. La majeure partie de son personnel travaille à Bruxelles, en Belgique.

[europa.eu.int/comm](http://europa.eu.int/comm)



*Romano Prodi,  
chef de l'exécutif européen,  
président de la Commission européenne.*

## LA COUR DE JUSTICE:

### LA DÉFENSE DU DROIT COMMUNAUTAIRE

Lorsque des dispositions de droit communautaire sont prises dans l'Union européenne, il est bien sûr essentiel qu'elles soient également suivies dans la pratique et qu'elles soient interprétées de la même manière partout. C'est la tâche qui incombe à la Cour de justice des Communautés européennes. Elle règle les différends quant à l'interprétation des traités et de la législation de l'Union européenne. Les tribunaux nationaux doivent s'adresser à cette Cour lorsqu'ils ont un doute quant à la manière d'appliquer la législation européenne, et tout citoyen peut introduire un recours auprès de la Cour contre les institutions européennes. La Cour est composée d'un juge indépendant de chaque pays de l'Union et a son siège à Luxembourg.

[curia.eu.int](http://curia.eu.int)

## LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE:

### DU BON USAGE DES FONDS PUBLICS

Les fonds mis à la disposition de l'Union européenne doivent être utilisés dans la légalité, avec parcimonie et aux fins auxquelles ils sont destinés. La Cour des comptes, institution européenne indépendante dont le siège est à Luxembourg, est l'organe chargé de contrôler la manière dont ces ressources sont dépensées. C'est grâce à elle que le contribuable est assuré d'une meilleure utilisation de l'argent mis dans l'UE.

[www.eca.eu.int](http://www.eca.eu.int)

## LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE:

### UNE MONNAIE STABLE POUR L'EUROPE

La Banque centrale européenne a pour mission de gérer la monnaie unique, l'euro. Elle décide en toute indépendance de la politique monétaire européenne, ce qui signifie qu'elle fixe, par exemple, les taux d'intérêt. L'objectif principal de la Banque est de garantir la stabilité des prix, de manière que l'économie européenne ne soit pas affaiblie par l'inflation. Mais la politique monétaire poursuit également d'autres objectifs politiques décidés par l'Union européenne. La Banque centrale européenne est établie à Francfort, en Allemagne. Elle est gérée par un président et un conseil d'administration, en étroite coopération avec les banques centrales nationales des États membres de l'UE.

[www.ecb.int](http://www.ecb.int)

## **LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT: INVESTIR DANS LE LONG TERME**

La Banque européenne d'investissement accorde des financements pour des projets d'investissement d'intérêt européen, notamment dans des régions moins favorisées. Il peut s'agir, par exemple, de la construction de voies ferrées, d'autoroutes, d'aéroports, de projets environnementaux ou encore, par l'entremise de banques partenaires, d'investissements dans des PME génératrices d'emplois et de croissance. Les prêts de la Banque soutiennent aussi le processus d'élargissement de l'Union et sa politique d'aide au développement. La Banque est établie à Luxembourg et se finance par le recours au marché des capitaux. Son statut d'association sans but lucratif lui permet d'octroyer des prêts à des conditions avantageuses.

[www.bei.org](http://www.bei.org)

## **LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN: MOBILISER LES PARTENAIRES SOCIAUX**

Les 222 membres (plus en 2004) du Comité économique et social européen, constitué aussi bien d'employeurs que de représentants syndicaux, de consommateurs ou d'écologistes, représentent les principaux groupes d'intérêt de l'Union européenne. Le Comité est un organe consultatif dont la tâche est d'émettre des avis sur des aspects importants des nouvelles initiatives de l'UE. Il est dans la tradition européenne de faire participer ainsi la société civile à la vie politique.

[www.esc.eu.int](http://www.esc.eu.int)

## **LE COMITÉ DES RÉGIONS: LA DIMENSION LOCALE**

De nombreuses décisions prises dans l'UE ont des implications directes aux niveaux local et régional. Le Comité des régions permet de consulter les autorités locales et régionales avant toute prise de décision communautaire dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'emploi ou les transports. Le Comité est composé de 222 membres (plus en 2004) qui sont souvent des élus régionaux ou des maires.

[www.cor.eu.int](http://www.cor.eu.int)

## L'ÉLARGISSEMENT AU SERVICE

# D'UNE EUROPE PLUS FORTE ET PLUS STABLE

Jusqu'au mois de mai 2004, l'Union européenne se compose de quinze États membres, ce qui représente un total de 380 millions de citoyens. Dix pays supplémentaires, principalement d'Europe centrale et orientale, devraient y adhérer en 2004. La Bulgarie et la Roumanie devraient les suivre en 2007, faisant dès lors passer la population totale de l'Union à près de 500 millions d'habitants. La Turquie a également posé sa candidature et pourrait adhérer à l'Union ultérieurement, lorsqu'elle remplira tous les critères d'adhésion.

Pour devenir membre de l'Union européenne, un pays doit être une démocratie stable qui garantisse la primauté du droit et le respect des droits de l'homme ainsi que la protection des minorités. Son économie doit être organisée sur la base des principes de l'économie de marché et son administration publique doit être en mesure d'observer et de faire respecter la législation de l'Union européenne.

L'Union européenne fournit une aide financière substantielle et de précieux conseils aux pays candidats afin de les aider à se préparer à devenir des membres à part entière. Cette coopération sans précédent a apporté de nombreux avantages aux citoyens des États membres actuels ou futurs. Le commerce s'est amplement développé et les problèmes qui nous affectent tous, tels que la pollution sans frontières et la lutte contre la criminalité, ont pu être traités plus efficacement.

L'Union européenne s'est engagée dans le processus d'élargissement le plus ambitieux qu'elle ait jamais entrepris. Jamais auparavant l'Union n'avait accueilli autant de nouveaux pays, ne s'était tant élargie en termes de territoire et de population, ni n'avait embrassé autant de cultures et d'histoires différentes. Cet événement historique permettra d'unifier le continent européen et de consolider ainsi la paix et la démocratie, en permettant à ses peuples de partager les bienfaits du progrès et du bien-être générés par l'intégration européenne.

# UNE UE QUI RESTE DÉMOCRATIQUE, JUSTE ET EFFICACE

L'élargissement de l'Union européenne de quinze à vingt-cinq membres, et plus encore à l'avenir, signifie que l'Union doit se doter d'un système décisionnel simplifié et efficace qui garantisse un traitement égal à tous les États membres, anciens et nouveaux, petits et grands.

Chaque pays de l'Union dispose d'un certain nombre de voix pour voter lors des prises de décision du Conseil de ministres. Les citoyens de chaque pays élisent également un certain nombre de membres du Parlement européen. Ces nombres reflètent la taille relative de la population du pays, mais la répartition des voix sera modifiée en 2004, après l'adhésion de dix nouveaux pays et la tenue des élections au Parlement européen.

Pour être adoptée, une décision du Conseil doit normalement obtenir environ 72 % de voix favorables. La nouvelle répartition des voix et des membres sera la suivante (par ordre alphabétique selon le nom du pays dans sa langue d'origine):

	Nombre de voix au Conseil	Nombre de membres du Parlement
Belgique	12	24
Chypre	4	6
République tchèque	12	24
Danemark	7	14
Allemagne	29	99
Grèce	12	24
Espagne	27	54
Estonie	4	6
France	29	78
Hongrie	12	24
Irlande	7	13
Italie	29	78
Lettonie	4	9

	Nombre de voix au Conseil	Nombre de membres du Parlement
Lituanie	7	13
Luxembourg	4	6
Malte	3	5
Pays-Bas	13	27
Autriche	10	18
Pologne	27	54
Portugal	12	24
Slovaquie	7	14
Slovénie	4	7
Finlande	7	14
Suède	10	19
Royaume-Uni	29	78
Total	321	732

L'Union européenne a également besoin d'un traité simplifié, d'une Constitution qui définisse clairement les objectifs et les valeurs de l'Union ainsi que les tâches et les responsabilités de chacun de ses acteurs. Afin de rédiger ce document, une convention réunissant les représentants de tous les États membres, des pays candidats et des institutions communautaires a été mise sur pied en 2002.

Cette convention conduira à une Conférence intergouvernementale au cours de laquelle les dirigeants des pays de l'Union européenne signeront le nouveau traité.

Pour plus d'informations sur la Convention européenne, veuillez consulter le site internet (<http://european-convention.eu.int>).

Pour vous joindre à un débat en ligne sur le futur de l'Europe, veuillez consulter l'adresse internet <http://europa.eu.int/futurum/forum>.

# POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'UNION EUROPÉENNE



Des informations dans toutes les langues de l'Union européenne peuvent être obtenues sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).



Des centaines de centres d'information locaux sont répartis dans toute l'Europe. Vous pouvez trouver l'adresse du centre le plus proche de chez vous en consultant ce site web: [europa.eu.int/comm/relays/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/relays/index_fr.htm)



EUROPE DIRECT est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne que vous pouvez joindre par le numéro gratuit 00 800 6 7 8 9 10 11 [à partir de pays non-UE par le numéro payant (32-2) 299 96 96] ou par courrier électronique via <http://europa.eu.int/europedirect>.

Pour obtenir des informations et des publications concernant l'Union européenne en langue française, vous pouvez vous adresser aux:

## REPRÉSENTATIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

**Représentation en France**  
288, boulevard Saint-Germain  
F-75007 Paris  
Internet: <http://europa.eu.int/france>

Pour obtenir des publications:  
«Sources d'Europe»  
Centre d'information sur l'Europe  
Le Socle de la Grande-Arche  
F-92044 Paris-La Défense Cedex  
Tél. (33) 141 25 12 12  
Internet: <http://www.info-europe.fr>

**Représentation à Marseille**  
CMCI  
2, rue Henri-Barbusse  
F-13241 Marseille Cedex 01  
Tél. (33) 491 91 46 00  
Fax (33) 491 90 98 07

**Représentation en Belgique**  
Rue Archimède 73  
B-1000 Bruxelles  
Tél. (32-2) 295 38 44  
Fax (32-2) 295 01 66  
Internet: <http://europa.eu.int/comm/represent/be/>  
E-mail: [represent-bel@cec.eu.int](mailto:represent-bel@cec.eu.int)

**Représentation au Luxembourg**  
Bâtiment Jean Monnet  
Rue Alcide De Gasperi  
L-2920 Luxembourg  
Tél. (352) 43 01-34925  
Fax (352) 43 01-34433  
Internet: <http://europa.eu.int/luxembourg>  
E-mail: [BURLUX@cec.eu.int](mailto:BURLUX@cec.eu.int)

## BUREAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN

**Bureau pour la France**  
288, boulevard Saint-Germain  
F-75007 Paris  
Tél. (33) 140 63 40 00  
Fax (33) 145 51 52 53  
Minitel: 3615-3616 EUROPE  
Internet: <http://www.europarl.eu.int/paris>  
E-mail: [EPParis@europarl.eu.int](mailto:EPParis@europarl.eu.int)

**Antenne de Strasbourg**  
1, avenue du Président-Robert-Schuman  
BP 1024 F  
F-67070 Strasbourg Cedex  
Tél. (33) 388 17 40 01  
Fax (33) 388 17 51 84  
Internet: <http://www.europarl.eu.int/>  
E-mail: [epstrasbourg@europarl.eu.int](mailto:epstrasbourg@europarl.eu.int)

**Antenne de Marseille**  
2, rue Henri-Barbusse  
F-13241 Marseille Cedex 01  
Tél. (33) 491 91 46 00  
Fax (33) 491 90 95 03  
Internet: <http://www.europarl.eu.int/marseille>  
E-mail: [epmarseille@europarl.eu.int](mailto:epmarseille@europarl.eu.int)

**Bureau pour la Belgique**  
Rue Wiertz  
B-1047 Bruxelles  
Tél. (32-2) 284 20 05 Fax (32-2) 230 75 55  
Internet: <http://www.europarl.eu.int/brussels>  
E-mail: [epbrussels@europarl.eu.int](mailto:epbrussels@europarl.eu.int)

**Bureau pour le Luxembourg**  
Bâtiment Robert Schuman  
Place de l'Europe  
L-2929 Luxembourg  
Tél. (352) 43 00-22597  
Fax (352) 43 00-22457  
Internet: <http://www.europarl.eu.int>  
E-mail: [EPLuxembourg@europarl.eu.int](mailto:EPLuxembourg@europarl.eu.int)

*Des représentations ou des bureaux de la Commission européenne et du Parlement européen existent dans tous les États membres de l'Union européenne. Des délégations de la Commission européenne existent dans d'autres pays du monde.*

# L'UNION EUROPÉENNE

- États membres de l'Union européenne
- Nouveaux États membres prévus pour 2004
- Pays candidats

## STATISTIQUES DE BASE DES PAYS EUROPÉENS

États membres de l'Union européenne			Ensemble des nouveaux États membres de l'UE				
	Superficie (1 000 km <sup>2</sup> )	Population (en millions)	Produit intérieur brut par habitant (SPA (1))		Superficie (1 000 km <sup>2</sup> )	Population (en millions)	Produit intérieur brut par habitant (SPA (1))
Belgique/Belgique	31	10,3	25 100	Česká Republika	79	10,3	14 600
Danemark	43	5,4	28 300	Eesti	45	1,4	10 900
Allemagne	357	82,4	24 800	Kypros	9	0,8	10 500
Autriche	132	10,6	16 500	Lettonie	65	2,4	7 900
Espagne	505	40,4	19 900	Lituanie	65	3,5	8 800
France	544	59,3	23 900	Malte	93	10,2	12 600
Irlande	70	3,9	28 400	Malte	0,3	0,4	13 300
Italie	301	58,0	25 000	Pologne	313	38,6	9 000
Luxembourg	3	0,4	45 000	Slovaquie	20	2,0	17 000
Pays-Bas	41	16,1	26 600	Slovenie	49	5,4	12 000
Grèce	132	11,6	16 500	Les dix nouveaux pays de l'UE ensemble	738	75,0	10 800
Portugal	92	10,3	17 300				
Suède	448	9,0	24 900				
Finlande	153	5,2	24 600				
Irlande	70	3,9	28 400				
Malte	0,3	0,4	13 300				
Chypre	9	0,8	10 500				
Lettonie	65	2,4	7 900				
Lituanie	65	3,5	8 800				
Malte	0,3	0,4	13 300				
Pologne	313	38,6	9 000				
Slovaquie	20	2,0	17 000				
Slovenie	49	5,4	12 000				
Les dix nouveaux pays de l'UE ensemble	738	75,0	10 800				

Pays candidats			
	Superficie (1 000 km <sup>2</sup> )	Population (en millions)	Produit intérieur brut par habitant (SPA (1))
Roumanie	244	22,8	10 200
Bulgarie	111	7,9	7 700
Bulgarie	111	7,9	7 700
Roumanie	244	22,8	10 200
Turquie	775	69,2	6 200

Chiffres pour 2002.  
 (1) Le produit intérieur brut représente la valeur totale de tous les biens et services produits pendant une année dans un pays - il est souvent utilisé pour comparer la richesse. Le SPA (standard de pouvoir d'achat) est une unité qui représente un volume identique de biens et de services dans chaque pays, quels que soient les niveaux des prix. La valeur de 1 unité SPA correspond plus ou moins à 1 euro. Les chiffres sont des prévisions.  
 Source: Services de la Commission européenne.

L'Union européenne se compose actuellement de quinze pays déterminés à coopérer pour la paix et la prospérité. Des compétences particulières ont été transférées au niveau européen afin de permettre la prise de décisions démocratiques sur des questions d'une importance réellement européenne, tout en préservant la diversité des cultures et des modes de vie en Europe. Plusieurs autres pays sont sur la voie de l'adhésion. Vous pourrez en apprendre plus sur l'Union européenne en consultant le site internet [europa.eu.int](http://europa.eu.int).



### LÉGENDE

- Siège des organes de l'Union
- Frontière nationale
- Capitale nationale
- Den Haag
- Siège du gouvernement
- Limite de région
- Bourgeois
- Capitale régionale
- Principale voie fluviale

### LES TERRITOIRES NON CONTINENTAUX ET D'OUTRE-MER DES ÉTATS MEMBRES

Publié par la Commission européenne  
 Direction générale de la presse et de la communication  
 Publications  
 Office des publications officielles des Communautés européennes  
 L-2985 Luxembourg  
 Carte: Lovell Johns, Witney OX29 BRU, United Kingdom, www.lovelljohns.com  
 Expertes: EC Geomatics, université de Liège, www.geomatics.be

Copyright © Premier trimestre de 2003 - COMMISSION EUROPÉENNE

